

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20210305-DE_050321_3-BF

Accusé certifié exécutoire **Nombre de conseillers**

Réception par le préfet : 15/03/2021

Membres	11
Présents	08
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **05 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le CINQ MARS, à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents :

Physiquement : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Justine BOSSERT, Mme Evelyne GIPOULON,

En visio-conférence : M. Jean-Marie BERTRAND

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Excusés : M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPELIX

Absents :

Date de convocation : 27 février 2021

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Approbation du compte administratif du budget principal 2020

Le conseil municipal, sous la Présidence d'Alain GRASS, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020, dressé par Alain BUJADOUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		71 991.26	52 549.28	
Opérations de l'exercice	111 941.17	169 626.25	81 290.42	113 263.21
Totaux	111 941.17	241 617.51	133 839.70	113 263.21
Résultats de clôture		129 676.34	20 576.49	
Restes à réaliser			12 400.00	
Totaux cumulés		129 676.34	32 976.49	
Résultats définitifs		129 676.34	32 976.49	

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.